

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil dix-huit, le vingt et un décembre**, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Jean Claude LEYGNAC**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : **dix-sept décembre deux mil dix-huit**

**PRESENTS** : MM. LEYGNAC, ALAPHILIPPE, JOULIE, Mme FAURIE, M. BRICE, Mmes BRIANÇON, VIELLEMARINAGE, M. MODART, Mme LAYOTTE, MM. CAUX, DELAGE, Mmes CADILHAC, VIDALLER, PIEMONTESE, M. FAVARCQ, Mme REYNIER, MM. DENOT, CHEVALIER, Mme MALBERT, MM. LAURENT, COCHET, PRESSET, TRONCHE, DUCHAMP, COMBE, Mme MAJA, M. CHASSAING

**EXCUSES REPRESENTES** : M. MONS (procuration M. FAVARCQ), Mme DORGE (procuration Mme PIEMONTESE), M. SAINT RAYMOND (procuration M. LEYGNAC), Mme MIGNARD-LAYGUE (procuration M. DUCHAMP)

**EXCUSEE** : Mme CAZIER

**Secrétaire de séance** : Denis TRONCHE

Nombre de conseillers :

- En exercice : 32
- Présents : 27
- Représentés : 4
- Votants : 31

Résultat :

- Pour : 28
  - Contre : 3
  - Abstention : 0
- Publié ou notifié le : 22 décembre 2018

**Objet** : **Adoption des tarifs du camping municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant que** :

Le Conseil Municipal est compétent pour fixer les tarifs des services publics locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 28 voix pour, 3 voix contre,

### DECIDE

**Article 1** : A compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, les tarifs applicables sont les suivants :

Camping municipal	Tarif TTC
<b>PERIODE DU 27 MAI AU 30 JUIN ET DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 8 SEPTEMBRE (TVA 10%)</b>	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	4,30 €
Enfant (4-12 ans)	2,60 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit
Emplacement	5,40 €
Garage mort	5,40 €
Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	3,80 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,30 €

<b>PERIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 7 JUILLET ET DU 26 AOUT AU 31 AOUT (TVA 10%)</b>	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	4,80 €
Enfant (4-12 ans)	2,90 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit
Emplacement	5,40 €
Garage mort	5,40 €
Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	4,20 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,50 €
<b>PERIODE DU 8 JUILLET AU 25 AOUT (TVA 10%)</b>	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	5,40 €
Enfant (4-12 ans)	3,00 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit
Emplacement	6,10 €
Garage mort	6,10 €
Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	4,40 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,70 €
<b>TOUTES PERIODES (TVA 10%)</b>	
Animaux	1,70 €
Branchement électrique (10 ampères)	3,80 €
Cordon électrique (caution)	50 €
<b>PODS</b>	<b>Tarif TTC</b>
<b>MOYENNE SAISON : PERIODE DU 27 MAI AU 5 JUILLET ET DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 8 SEPTEMBRE (TVA 10%)</b>	
Nuitée	50 €
<b>HAUTE SAISON : PERIODE DU 6 JUILLET AU 31 AOUT (TVA 10%)</b>	
Nuitée	70 €
Semaine	450 €
Forfait ménage (option)	50 €
Caution	200 €
<b>VENTES ANNEXES</b>	
Boissons 33 cl (TVA 5,5 %) : soda, jus de fruits, thé froid, eau pétillante	2 €
Boisson 50 cl (TVA 5,5 %) : eau	1 €
Chips petit paquet (TVA 5,5%)	1,50 €
Pain de glace (TVA 20%)	1,70 €
Machine à laver sans lessive (TVA 20%)	4,20 €
Sèche-linge, le séchage (TVA 20%)	2,50 €
<b>LOCATION SWIN-GOLF</b>	
Club + balle (TVA 20%)	
Adulte et enfant de + de 12 ans	4 €
Enfant de moins de 12 ans	3 €
Balle perdue	2 €
Caution par personne	50 €
<b>LOCATION TENNIS</b>	
Tarif 1 heure	5 €
Tarif 2 heures	8 €

Pour copie conforme  
Le Maire,



Jean Claude LEYGNAC